

Compte-rendu du conseil d'administration en date du : Jeudi 18 décembre 2008 – Hors les Murs - Paris

Présents :

Yves Glisière, Anny Goyer, Luc Molins, Bérengère Monier, Sandrine Pouillet, Jean Vinet.

Représentés :

Eric Angelier (par Sandrine Pouillet), Christophe Crampette (par Alain Taillard), Marc Fouilland, (par Alain Taillard), Lyliane Dos Santos (par Bérengère Monier).

Invités :

Yannis Jean – Syndicat du Cirque de Création
Alain Taillard – Fédération Française des Ecoles de Cirque

Ordre du jour

- 1) Signature de la feuille d'émargement
- 2) Validation du compte rendu des CA des 15 septembre et 27 octobre 2008
- 3) Compte rendu de la rencontre avec le groupe parlementaire de l'Assemblée Nationale
- 4) Adhésions à valider (si besoin est)
- 5) Rappels sur le calendrier des instances (C.A. et A.G.)
- 6) Questions diverses

1) Signature de la feuille d'émargement

Le quorum étant atteint. Le CA s'ouvre à 14h15, en l'absence de Marc Fouilland il est présidé par Alain Taillard qui en assure également le secrétariat.

2) Validation du compte rendu des CA des 15 septembre et 27 octobre 2008

Les Comptes-rendus des Conseil d'Administration en date des 15 septembre et 27 octobre 2008 sont validés à l'unanimité des présents et représentés.

3) Compte rendu de la rencontre avec le groupe parlementaire de l'Assemblée Nationale

Un compte-rendu de cette réunion a été établi à son issue. Il est juste rappelé que les membres du groupe parlementaire ont été particulièrement attentifs à la composition de l'Apemsac, notamment au fait que l'ensemble des composantes du secteur y soient représentées. Pierre Bourguignon, président du groupe, rappelle qu'il convient pour l'Apemsac, au-delà de cette première rencontre de prise de contact et d'information, de continuer à informer les parlementaires de ses travaux et réflexions. Il appartient également à l'Apemsac d'informer le groupe sur la manière qui semble la plus judicieuse pour les parlementaires d'ajouter leurs efforts et interventions à ceux des professionnels, et de faire connaître les desideratas du secteur sous la forme d'un document de synthèse.

Dans cette logique, il paraît donc nécessaire, sans trop tarder et tant que le secteur des Arts du Cirque est d'actualité auprès du groupe parlementaire, d'entamer la rédaction d'un "Livre blanc". Le Conseil d'Administration est donc amené à se prononcer sur une méthode. Il est décidé :

- d'effectuer le travail pour la fin du premier trimestre 2009 ;
- que les quatre structures, membres fondateurs de l'Apemsac, proposent une première rédaction ;
- que ces dernières se retrouvent à la Seyne sur Mer, le 25 janvier, afin d'affiner et d'arrêter le plan définitif du document qui devrait s'organiser autour des questions suivantes :
 - ✓ Etat des lieux,
 - ✓ Analyse des problématiques,
 - ✓ Proposition ;
- que chaque structure fondatrice fournisse une première copie, pour le secteur qui la concerne, pour le 2 mars 2009, date de la prochaine réunion consacrée au sujet ;
- que sur la base de ces travaux, le Conseil d'Administration s'empare de la rédaction finale du document à l'occasion de sa séance fixée au 10 mars 2009, pour une validation définitive fin mars.

Sur les conseils insistants du groupe parlementaire, qui invite l'Apemsac à élargir la palette de ses interlocuteurs il est également décidé de prendre des contacts dès le début de l'année à venir auprès de :

- la FNCC
- l'AMF : relance du courrier
- l'ADC et l'ADAC...

3') Fonds de soutien

Bien que non inscrite à l'ordre du jour, le Conseil d'Administration souhaite faire un point sur le sujet. Mais comment avancer dans la situation actuelle :

- absence de réponse quant au positionnement du ministère ;
- bruits qui courent dans les couloirs des "Entretiens de Valois" : généralisation d'un fonds de soutien à l'ensemble du spectacle vivant, mais pas d'opérateurs clairement désignés si ce n'est que restent cités le CNV, L'ATP et l'Onda... ;
- questions relatives aux déclinaisons régionales de ce dispositif ;
- .../...

En conséquence, le Conseil d'Administration considère qu'en absence d'une définition claire et précise de la volonté du Ministère en la matière, il convenait de poursuivre le travail engagé au sein de l'Apemsac et donc :

- d'expédier un courrier à la Ministre, avec copies à la DMDTS, au cabinet, au conseiller présidentiel ;
- de reprendre contact avec le CNV.

5) Adhésions à valider (si besoin est)

Faute de nouvelle adhésion, ce point est sans objet.

6) Rappels sur le calendrier des instances (C.A. , A.G. et Groupes de travail)

Le prochain CA est fixé au 25 janvier 2009 de 10h00 à 13h00 à La Seyne sur Mer.

Le suivant est fixé au 10 mars 2009 de 14h00 à 17h00 à Hors Les Murs.

Groupe de travail sur les emplacements : 13 janvier de 14h00 à 18h00 au siège du SCC.

Groupe de travail formation : 10 mars 2009 de 10h00 à 13h00 à HLM.

6) Questions diverses

Question du groupe "Equipement et lieu"

Sandrine Pouillet représentante du "Groupe équipement et lieu" rappelle que ce groupe désire voir son bilan d'activité 2008 validé et mis en ligne sur le site de l'Apemsac. Il est donc convenu que le document de bilan sera expédié aux membres du CA, qui se prononceront sur sa validation lors de leur réunion en date du 10 mars 2009.

Pour mémoire, il est rappelé que lors de sa séance en date du 27 octobre dernier, le Conseil d'Administration a souhaité voir ce groupe concentrer sa réflexion sur la problématique des emplacements pour l'accueil de chapiteaux. Il a notamment pour missions :

- de poursuivre ses travaux sur l'inventaire des emplacements, en mettant Hors les Murs à contribution ;
- d'effectuer une exploration juridique des conditions d'accessibilité aux espaces urbains.

La coordination du groupe est confiée au Syndicat du Cirque de Création, dans un souci de partage des tâches et d'implication dans le fonctionnement de l'association, des structures fondatrices de l'Apemsac.

Le Conseil d'Administration souhaite également qu'une question relative à l'organisation et l'évolution future de l'Apemsac soit inscrite à l'ordre du jour de sa prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

**Marc Fouilland,
Président.**